



Les rayonnements d'énergie dans notre quotidien

Chacun d'entre nous est exposé quotidiennement à des ondes, que ce soit à son domicile ou sur son lieu de travail.

En particulier, nous sommes ainsi soumis à des ondes électromagnétiques (c'est-à-dire à la fois électriques et magnétiques) qui peuvent être de basses fréquences (*lignes haute tension, cabines électriques, appareils de cuisson, appareils électroménagers,...*) ou de haute fréquence (*antennes GSM, antennes de radio ou de télévision, fours à micro-ondes, baby-phones sans fil,...*).

Une lampe de chevet éteinte, raccordée à la prise de courant, génère un champ électrique. Si elle est allumée, elle génère en plus, un champ magnétique. Au global, elle émet, lorsqu'elle est en service, un champ électromagnétique.

Ces ondes produisent des effets thermiques, c'est-à-dire qu'elles réchauffent les objets ou personnes exposés, dès que leur puissance est élevée. En outre, les ondes de très haute fréquence (*ultra-violet, rayons X, rayons gamma,...*) peuvent découper les molécules en ions (on dit qu'elles sont ionisantes) au même titre que la radioactivité et ainsi être source de mutations génétiques et provoquer éventuellement un cancer.

Les appareils qui produisent de *faibles champs* sont notamment : *les percolateurs, les sèche-linges, les télévisions, les réfrigérateurs,...*

D'autres appareils génèrent pour leur part, des *champs plus puissants* : *les rasoirs électriques, les sèche-cheveux, les fours à micro-ondes, les chauffages électriques par le sol, les tableaux électriques, les couvertures chauffantes,...*

Les risques pour la santé sont liés au temps d'exposition, à la fréquence d'utilisation et à la distance par rapport à vous. C'est ainsi par exemple, que l'antenne incorporée à votre GSM, bien qu'émettant des rayonnements moins puissants qu'une antenne relais GSM, vous expose bien plus que l'antenne relais, du fait que sa distance par rapport à votre corps et des personnes qui vous entourent, est très faible.

Si le champ électrique est facilement arrêté par les objets (mur, sol,...), le champ magnétique traverse tout. Si tel n'était pas le cas, nous ne saurions écouter la radio à l'intérieur de la maison...

Pour limiter les effets invisibles mais indésirables des appareils que nous côtoyons tous les jours, quelques conseils simples peuvent s'appliquer : privilégiez les câblages (internet filaire plutôt que le Wi-Fi,...), recourez à des boîtes à fusibles et installations électriques générant peu de champs électromagnétiques, utilisez de petits équipements qui coupent les prises de courant quand aucun appareil ne fonctionne (*bio rupteurs*), branchez vos appareils sur une rallonge avec interrupteur, coupez l'alimentation de vos appareils lorsque vous ne les utilisez pas.

Concernant l'utilisation de votre GSM, ne dormez pas à proximité immédiate de celui-ci, utilisez un kit mains libres, privilégiez les sms, changez d'oreille régulièrement en cas de longues conversations, évitez de téléphoner depuis un endroit confiné (cave, auto, train,...) car votre appareil exige plus de puissance pour fonctionner et vous soumet donc à des rayonnements plus intenses.

En suivant ces quelques conseils, non seulement vous limitez votre exposition aux rayonnements et vous soulagez votre santé, mais vous économisez en plus de l'énergie.

La première installation d'énergie 100% autonome du Benelux

Vous l'aurez sans doute appris par la presse, la Commune de Rendeux accueille depuis peu un équipement unique à ce jour dans le Benelux, à savoir une installation d'énergie 100% autonome.

Cet équipement a été installé par Monsieur et Madame Wolters-Eschauzier, pour alimenter en électricité leur camping « *Beau Rêve* », situé en lieu-dit Wate Fosse, le long de la route N888 reliant La Roche à Marche-en-Famenne.

L'installation se compose de 75 panneaux photovoltaïques qui permettent d'assurer l'alimentation électrique de leur habitation ainsi que les équipements desservant le camping. Son originalité réside dans le stockage de l'énergie produite, dans 24 batteries au plomb, ce qui devrait permettre d'assurer l'autonomie énergétique du camping en permanence. La durée de vie de ces batteries est comprise entre 5 et 10 ans selon leur fonctionnement.

Les batteries sont rechargées en 3 heures par grand soleil. Une fois les batteries totalement chargées et en admettant qu'il n'y ait plus de soleil par la suite, l'autonomie serait de 6 jours, permettant de couvrir les besoins personnels du couple.

Monsieur et Madame Wolters-Eschauzier ont fait preuve d'audace en recourant ainsi à une technologie innovante et propre, dans l'esprit même du camping qu'ils ont ouvert officiellement ce 13 mars.

Ils ont par ailleurs souhaité faire appel à une entreprise locale (Société Finale 24 de Baillonville) pour la conception de l'installation.

Toutes nos félicitations à Monsieur et Madame Wolters-Eschauzier pour cette excellence initiative et bon vent dans leur nouvelle entreprise.

Le projet semble déjà faire des émules car plusieurs amateurs potentiels, ayant eu connaissance du projet, se sont manifestés auprès de l'installateur.

Benoît TRICOT